

FONDATION CARTIER POUR L'ART CONTEMPORAIN ASSEMBLEE NATIONALE

FONDATION CARTIER POUR L'ART CONTEMPORAIN

Dans un bâtiment construit par Jean Nouvel, la Fondation Cartier a été créée en 1984 par la maison Cartier pour devenir un lieu de création et d'exposition de l'art contemporain.

La Fondation présente des œuvres de Lee Bul, *"On Every New Shadow"*, artiste coréenne, l'une des figures majeures de la scène artistique contemporaine asiatique. Elle construit des sculptures à la fois complexes et délicates, suspendues, organisées de manière non chronologique, comme une installation monumentale. L'ensemble est constitué d'une douzaine de ces sculptures de cristal et d'aluminium.

La Fondation évoque son travail ainsi : *"Dans un paysage de ruines et de vestiges scintillants à l'atmosphère sombre et envoûtante, cette installation complexe et sensuelle met en évidence la désintégration des aspirations à l'utopie qui continuent de hanter l'imaginaire collectif"*.
A méditer.....

Un entretien avec Lee Bul apporte un éclairage théorique à son travail qui, au-delà du pur esthétisme, confronte une vision idéalisée du monde et une réflexion sur les épisodes sombres de l'histoire coréenne.



La Fondation Cartier présente également la 1^{ère} exposition personnelle de Robert Adams en France. Entièrement conçue par l'artiste et centrée sur ses préoccupations actuelles, elle permet de découvrir ce grand photographe des paysages de l'Ouest américain. Sous le titre *"On the Edge"*, l'exposition réunit environ 150 photographies qui offrent une vision contrastée de l'environnement, à la fois accablante et pleine d'espoir.



Egalement exposés, les remarquables ouvrages publiés par Robert Adams depuis 1970, parallèlement à son travail photographique, permettent de retracer la brillante carrière de l'artiste, et invitent le visiteur à découvrir sa passion plus secrète pour les livres, qui occupent une place privilégiée dans sa pratique artistique.

ASSEMBLEE NATIONALE

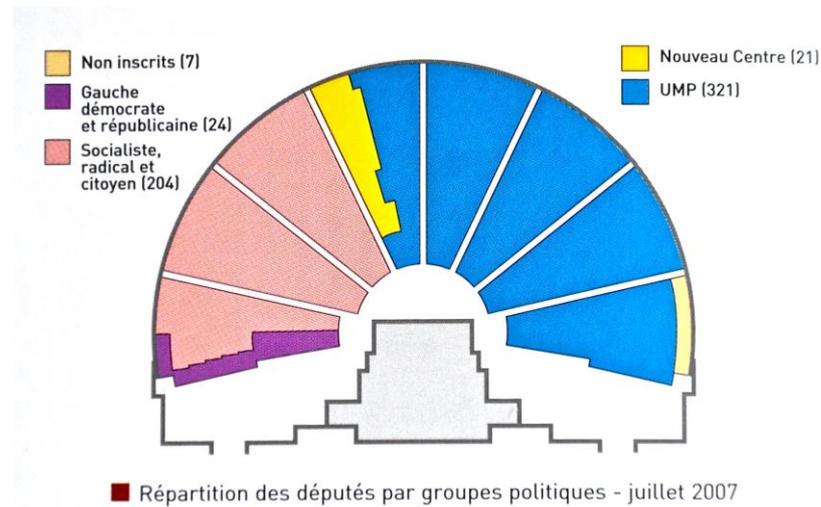
“Bienvenue à l’Assemblée nationale. Patrimoine commun de tous les citoyens français, cette maison est la vôtre. Son décor exceptionnel voit se côtoyer tous les styles, du plus classique au plus audacieux, comme un saisissant raccourci de la richesse culturelle de notre pays. Ses murs résonnent encore des débats qui ont permis à la France de devenir terre de liberté, de justice et de progrès. Que cette visite soit pour tous l’occasion de mieux comprendre comment s’écrit la loi et comment fonctionne notre République. Qu’elle fasse de chacun d’entre vous, à son tour, un ambassadeur de notre Parlement, un député de notre démocratie”.

Bernard Accoyer, Président de l’Assemblée nationale

Le Palais Bourbon est le nom communément donné au bâtiment qui abrite l’Assemblée nationale. Il fut édifié à partir de 1722 sur des terrains acquis par la Duchesse de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan, qui avait épousé Louis III de Bourbon-Condé, duc de Bourbonnais et 6^e prince de Condé.

L’Assemblée nationale est l’institution française qui forme, avec le Sénat, le Parlement de la 5^e République. Son rôle est de débattre, de proposer, d’amender et de voter les lois, et de contrôler l’action du Gouvernement.

La démocratie est née en France avec l’Assemblée nationale en 1789. Les députés ont adopté plusieurs grands textes qui protègent nos libertés. Le premier d’entre eux est la *Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen* votée le 26 août 1789.



Depuis 1986, l'Assemblée nationale compte 577 membres élus au suffrage universel pour une durée de 5 ans.



Salon Delacroix

Conçu par Jules de Joly, ce salon est décoré de motifs commandés à Eugène Delacroix par Adolphe Thiers. Aujourd'hui, il est le rendez-vous des députés siégeant à gauche.



Salon Pujol

Pendant du salon Delacroix, il a été décoré en trompe-l'œil par Abel de Pujol. En raison de sa situation par rapport à l'hémicycle, les députés siégeant à droite ont coutume de s'y rencontrer.



Salle des Pas Perdus

Les plafonds de cette salle, également appelée salon de la Paix, sont l'œuvre du peintre Horace Vernet. Le Président de l'Assemblée la traverse avant de présider une séance dans l'hémicycle.



Coulouir longeant l'hémicycle

Longeant le mur du fond de la salle des séances, ce couloir est orné, entre autres, d'allégories de la République. Il permet d'accéder à l'hémicycle par deux entrées identiques situées dans le prolongement des salons Delacroix et Pujol.



Salon des Mariannes

Antichambre de la Bibliothèque, répondant en symétrie à la salle des Quatre Colonnes, cette salle accueille une collection de Mariannes ainsi que 32 bustes en terre cuite réalisés par Honoré Daumier.



Salle des Quatre Colonnes

Elle doit son appellation à son architecture caractéristique et donne sur le jardin du même nom. C'est le lieu de rencontre entre députés et journalistes.



Hémicycle

Construit entre 1829 et 1832 par Jules de Joly, l'actuelle salle des séances a remplacé le premier hémicycle conçu pour le Conseil des Cinq-Cents. Le fauteuil du Président date de cette époque.

Le rôle du député :

REPRESENTER : La première mission des députés est de représenter les Français dans leurs diversités politiques et de faire vivre le débat d'idées au sein de la démocratie.

LEGIFERER : Le vote des lois est la mission la plus connue de l'Assemblée nationale. Quatre grandes étapes doivent être franchies pour qu'un texte devienne loi de la République :

- *l'élaboration des projets et propositions ;*
- *l'examen en commission ;*
- *l'examen en séance publique ;*
- *la navette avec le Sénat.*

CONTROLLER : La troisième grande mission est de contrôler les autres pouvoirs. Ce contrôle vise en priorité à garantir les libertés des citoyens.